

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2008  
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)  
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)  
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 j 35)  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Blanquefort - Ecoparc d'activités - Vente d'un terrain de 4 967 m<sup>2</sup> environ à la Société Salin - Décisions - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine a été saisie par Monsieur Frédéric Salin, représentant la Société Salin dont le siège social est 8, rue Descartes – 33290 Blanquefort, qui désire acquérir un terrain d'environ 4 967 m<sup>2</sup> situé sur l'Ecoparc d'Activités de Blanquefort, rue de La Pérouse.

La Société Salin, entreprise spécialisée en négoce de vins, déjà présente sur le site souhaite faire l'acquisition de cette parcelle, en mitoyenneté de son implantation actuelle, afin de réaliser une extension de ses locaux et afin de pouvoir répondre à la croissance de son activité.

Cette société emploie actuellement 22 salariés, et pourrait créer cinq emplois supplémentaires dans le cadre de son développement.

Le projet de la Société Salin a reçu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Blanquefort en date du 19 mars 2008.

La vente de ce terrain s'effectue sur la base de 40 € H.T le m<sup>2</sup>, soit pour la surface considérée, la somme de 198 680 € H.T.

Conformément à la loi du 8 février 1995, les services de France Domaines ont été consultés sur cette vente (Communiqué 2007-056V3799 du 12 décembre 2007).

Afin de concrétiser l'engagement de la Société Salin, Monsieur Frédéric Salin a signé une promesse unilatérale d'achat le 16 juin 2008.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**DECIDER :**

- de céder à la Société SALIN, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération, un terrain d'une superficie de 4 967 m<sup>2</sup>, concernant les parcelles cadastrées AV 83, AV 80 et AV 76, situé à Blanquefort, rue de La

Pérouse, au prix de 40 € H.T le m<sup>2</sup>, soit 198 680 € HT pour la surface considérée, plus la TVA en vigueur à la date de signature de l'acte authentique,

- que les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits aux budgets des exercices concernés au fur et à mesure de leur perception.

**AUTORISER** Monsieur Le Président à signer l'acte authentique de vente et toutes conventions de servitude s'y rapportant éventuellement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
14 OCTOBRE 2008

PUBLIÉ LE : 14 OCTOBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON